



**NOTE D'INFORMATION AUX EXPOSANTS**  
**BRIC-A-BRAC "2 Km de Jaurès - 6<sup>ème</sup> édition : dimanche 1er Septembre 2019**

Madame, Monsieur,

La 6<sup>ème</sup> édition du BRIC-A-BRAC des "2 km de Jaurès", organisée par l'Association « Les Copains de Jaurès » aura lieu le Dimanche 1er Septembre 2019.

Ce Bric-à-Brac est réservé EXCLUSIVEMENT aux particuliers (pas de professionnels).

Le prix de location minimale est de 8,00 € les 2 mètres linéaires.  
Au-delà, réservation par tranche de 2 mètres linéaires supplémentaires.

**RESERVATION SUR PLACE**

Vous trouverez joint à cette note d'information :

- Un exemplaire du « Règlement » de notre Bric-à-Brac que nous vous demandons de lire attentivement et de conserver.
- Une « Attestation sur l'honneur » à compléter, à signer et à rapporter au bar "Le Celtic" - 158 avenue Jean Jaurès - les lundis et vendredis de permanence **UNIQUEMENT** de 17 h 00 à 19 h 00 accompagnée de votre règlement (chèque à l'ordre de « Les copains de Jaurès » ou espèces uniquement).

Il vous sera remis un « Reçu » de paiement sur lequel figurera le numéro de votre emplacement (à conserver).

**RESERVATION SUR INTERNET**

Site : [www.lescopainsdejaures.fr](http://www.lescopainsdejaures.fr) → cliquer sur PARTICULIER (vous serez dirigé sur le site "helloasso") :

- 1) Choisir le métrage.
- 2) Remplir les formulaires d'inscription.
- 3) Lire le règlement.
- 4) Paiement par Carte bancaire.
- 5) Si vous avez un choix d'emplacement, envoyer un mail à l'association ([lcdj72@gmail.com](mailto:lcdj72@gmail.com)) afin de préciser votre souhait en indiquant le lieu approximativement (soit numéro ou enseigne). Selon les disponibilités, nous respecterons votre demande.

un « Reçu » de paiement (à conserver) sur lequel figurera le numéro de votre emplacement vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez indiquée (attention à bien renseigner cette information, sans erreur). Si dans les 15 jours suivants, vous n'avez rien reçu, recontactez nous rapidement par mail.

**INFORMATIONS GENERALES**

Le reçu remis ou envoyé sera à présenter **IMPERATIVEMENT** le matin, lors de votre arrivée. Sans ce document, il vous sera **IMPOSSIBLE** d'accéder à votre stand en voiture. Ce « Reçu » sera à conserver toute la journée. Il pourra vous être demandé lors d'un contrôle et sera à présenter à nouveau le soir pour accéder avec votre véhicule pour recharger.

Deux points d'accueil des exposants seront organisés. L'un d'eux vous sera attribué en fonction du numéro de votre emplacement (déterminé au moment de l'inscription) :

1. – Accueil St Martin de Pontlieue : Pour les emplacements portant les lettres « A, B. »
2. – Accueil devant le bar « Le Milord » : Pour les emplacements portant les lettres « C, D et plus»

L'accueil des exposants se fera de 6 h 00 à 8 h 00. Au-delà de cet horaire, il ne vous sera plus possible d'accéder à votre emplacement avec votre véhicule. Une fois votre véhicule déchargé, vous devez IMPERATIVEMENT le stationner en dehors du Bric à Brac.

**OPERATION « ZERO DECHET » Pour le respect de notre quartier, "les Copains de Jaurès" vous demandent de laisser votre emplacement avec « 0 déchet » (papiers, cartons, emballages, invendus, bouteilles et tout autre détrit). Merci de tout ramporter. En cas de non respect, votre prochaine réservation ne pourra pas être prise en compte.**

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

JP VERNEAU - Le Président